



Mot du maire



Chers citoyens,

Au mois de novembre, le mot du maire aura un cachet spécial. En effet, à tous les quatre ans, il y a des élections municipales à la grandeur du Québec. Je peux vous dire que de plus en plus les citoyens sont exigeants pour les élus et cela arrive plusieurs fois parce qu'ils manquent d'informations et blâment leurs représentants. Je vous invite donc à l'avenir à vous informer des règlements et des emprunts qui sont adoptés, à voir ce qui se fait et de quelle façon vos taxes sont administrées. Il ne faut surtout pas croire ce qui se dit dans la place publique car bien souvent ce sont des gens qui ne votent même pas qui répandent toutes sortes de rumeurs et de faussetés simplement pour se donner de l'importance et discréditer leurs représentants municipaux.

J'ai eu une vie politique très longue. J'ai été élu pour la première fois à l'âge de 26 ans comme commissaire d'école et je peux vous dire qu'il y a certains individus qui ont toujours voté contre moi car leurs allégeances politiques provinciales et fédérales n'étaient pas les mêmes que moi. C'est décevant de voir aller ces quelques individus et c'est la preuve que le ridicule ne tue pas. Pour d'autres, c'est la rancune qui les dirige ; où est le sérieux de leur vote et où est le sérieux envers l'administration publique ?

J'ai dit que c'était mon dernier mandat à la mairie et je tiendrai parole pour ce dernier mandat. J'aurai été maire pendant 42 ans mais je ne laisserai pas l'administration dans le désordre. J'ai trop de fierté pour cela. Avec mes collaborateurs, nous ferons un consensus pour me trouver un successeur qui saura continuer à gérer la ville de Saint-Lin-Laurentides de la même façon qu'une entreprise privée et continuer une politique de non-endettement n'en déplaise à nos amis Jobin et Therrien. Pour rassurer mes adversaires, mon père est mort à l'âge de 92 ans et je lui ai fait la promesse, à sa demande, de battre sa longévité et je continuerai à faire de la politique pour assister mon successeur.

En terminant, je tiens à remercier les citoyens de la ville de Saint-Lin-Laurentides de m'avoir appuyé dans ma longue carrière politique en me faisant confiance lors de l'élection du 1er novembre 2009. Vous m'avez fait le plus beau cadeau de ma carrière politique. Je suis fier de vous tous et je continuerai à vivre avec vous dans la sérénité et l'harmonie tout en ayant la philosophie de n'avoir de rancune envers personne. S'il y a des gens qui m'en veulent, c'est leur problème ; la vie est trop courte pour cela et je continuerai à vivre avec toute la galanterie possible envers les citoyens que je fréquenterai. Ce n'est pas un adieu mais plutôt un au revoir.

André Auger, maire

Service des Incendies/ Feux de cuisinière

Les casseroles laissées sans surveillance sur la cuisinière sont une des principales causes d'incendie. Lors de la préparation de friture, utilisez seulement une friteuse munie d'un thermostat. Le feu causé par des casseroles oubliées sur la cuisinière attaque directement la structure des bâtiments et dégénère en incendie majeur. Les appareils électriques sont soumis à des normes strictes et doivent être réparés par un maître électricien. N'utilisez jamais un FUSIBLE de capacité supérieure à celle du circuit à protéger. Les fils risquent de surchauffer et s'enflammer. Ronald Bruyère, chef aux opérations et prévention.

Parrainage civique Lanaudière

Vous avez quelques heures par semaine, par deux semaines, ou par mois. Alors venez partager des activités de loisirs, utilitaires, éducatives ou culturelles. Le Parrainage civique Lanaudière est un organisme communautaire qui vise à favoriser l'intégration et la participation sociale des personnes vivant avec une incapacité physique, intellectuelle et psychique. Cette mission s'accomplit grâce au jumelage avec une personne bénévole et une personne vivant avec une incapacité. Allez vers les autres en donnant un peu de vous-même tout simplement ! Si vous souhaitez vivre une expérience des plus enrichissantes et ainsi devenir un agent de changement social. Appelez-moi... Une personne filleule vous attend ! Nathalie Nadeau Intervenant psychosociale au 450-834-1728 Parrainage Civique Lanaudière organise un Brunch Bénéfice au projet de Centraide Lanaudière au Collège Champagnour, 3713, rue Queen à Rawdon dimanche le 22 novembre 2009 de 11 heures à 13 heures. Le coût est de 15.00 \$ pour adultes et 7.50 \$ pour enfants. Moins de cinq ans, c'est gratuit. Tirage de prix de présence. Réservez vos billets au 450-834-1728.

Le rallye, on se rallie !

Plusieurs organismes de la région se joignent à l'initiative du Comité d'Action Locale « Projet CALIN » pour un premier rallye communautaire. Venez vous amuser en parcourant le « rallye on se rallie » tout en découvrant les organismes et ressources de votre région. À la fin du parcours plusieurs prix de présence seront offerts.

Date : 12 novembre 2009

Heure du départ : 9 h

Lieu du départ : Parc Auger

Notez que le rallye doit se faire en voiture et ce serait plus amusant pour vous d'être en équipe. Vous devez vous inscrire avant le 9 novembre auprès de Marie-France Turcotte, agente de milieu, au 514-707-6131

Vous voulez diminuer votre facture d'électricité et augmenter votre confort? La solution: Éconologis, un programme gratuit.

Livré par l'ACEF Lanaudière, Éconologis est un service d'efficacité énergétique pour les ménages à budget modeste, qui s'adresse tant aux locataires qu'aux propriétaires.

Volet 1: Conseils et installation sans frais de matériel (calfeutrant, coupe-froid, pomme de douche...)

Volet 2: Installation gratuite de thermostats électroniques par un électricien.

En prévision de la saison froide 2009-2010, vérifiez votre admissibilité au programme auprès de l'ACEF au : 450 960-2090 ou 1 877 960-2090

Crevale

Chaque enfant a besoin d'encouragement, chaque jour! Même le vôtre! L'école amène son lot de responsabilités. Les plus importantes pour les enfants, jeunes et moins jeunes, sont probablement de faire leurs leçons et de remettre leurs devoirs dûment faits à temps. Quant aux parents, la responsabilité la plus importante qui leur incombe face à la vie scolaire de leurs enfants est sans aucun doute d'encadrer, d'accompagner et d'encourager leurs enfants. Saviez-vous que ce simple soutien affectif que vous apportez à votre enfant peut faire en sorte :

- qu'il soit davantage motivé à apprendre;
- qu'il nourrisse de plus grandes aspirations scolaires;
- qu'il améliore son comportement et ses résultats scolaires;

- qu'il évite suspensions et décrochage scolaire;
- qu'il vive des relations élève-enseignant plus harmonieuses.

Il y a mille et une façons d'encourager nos enfants. Souvenez-vous leur persévérance lorsque vous les encouragez à faire leurs premiers pas ou à dire leurs premiers mots. Bien qu'ils grandissent, ils ont toujours besoin de sentir que vous croyez en eux.

- Félicitez-les souvent et soulignez leurs efforts.
- Instaurez une routine fixe pour les devoirs et les leçons. Invitez-les à travailler dans un environnement calme et bien éclairé.

- Soyez à l'écoute de vos jeunes et parlez-leur souvent.
- Adoptez vous-même une attitude positive envers l'école. Le jugement de nos enfants est largement influencé par le nôtre.

Soucieux de la réussite éducative des jeunes Lanaudois, le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) a développé la campagne J'aime ça quand tu m'encourages! Cette campagne propose aux élèves des écoles primaires d'envoyer des cartes pour expliquer à leurs parents comment ils aiment être encouragés. Ces derniers peuvent à leur tour faire parvenir à leurs petits des cartes d'encouragement.

Cet article vous a touché et vous trouvez important d'encourager vos enfants à chaque jour? À notre tour, nous vous disons : « Beau travail! Continuez! ». Vous aurez tôt fait de récolter les fruits de votre travail, pour le plus grand bien de vos enfants. Visitez le www.crevale.org pour leur envoyer des cartes d'encouragement virtuelles et en apprendre davantage sur les diverses campagnes du CREVALE. Source : Julie Blanchette.

Fermeture des bureaux

Veuillez prendre note que les bureaux municipaux, ainsi que la bibliothèque municipale, seront fermés le 13 novembre 2009 (Fête du Jour du souvenir reporté). Merci.

Travaux publics

Stationnement : Il est interdit de stationner un véhicule dans les rues de la ville entre minuit et 7 heures pour la période du 15 novembre au 1er avril de chaque année.